

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 11 (1963)

**Artikel:** Textes médiévaux, relatifs aux monuments archéologiques de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune  
**Autor:** Theurillat, J.-M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-727811>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

TEXTES MÉDIÉVAUX  
RELATIFS AUX MONUMENTS ARCHÉOLOGIQUES  
DE L'ABBAYE DE SAINT-MAURICE D'AGAUNE

par le chanoine J.-M. THEURILLAT



UTANT et davantage qu'au prieur Bourban, le pionnier, c'est à M. Louis Blondel que le nom de Saint-Maurice est maintenant lié dans l'esprit de tous les archéologues, de tous les médiévistes. Ses travaux, conduits depuis 1944 avec une inlassable patience et une compétence que lui envient ses collègues de tous les pays, l'ont amené à des résultats sans cesse contrôlés, complétés; il les a présentés avec la précision et la simplicité que seul peut se permettre le savant qui domine entièrement son œuvre.<sup>1</sup>

En complément de cette œuvre exceptionnelle, il nous a paru utile de grouper les textes les plus importants concernant les monuments archéologiques de Saint-Maurice, textes dispersés dans de nombreuses publications ou encore inédits.<sup>2</sup> Nous présenterons d'abord les textes relatifs aux basiliques construites au pied du rocher d'Againe, puis ceux qui concernent les autres églises de ce lieu, enfin les monuments claustraux et les objets du trésor.

LES ANCIENNES BASILIQUES

Le plus ancien document mentionnant un lieu de culte dédié à saint Maurice, à Againe, est la *Passio Acaunensium martyrum* de saint Eucher, écrite dans le second quart du V<sup>e</sup> siècle. Grâce aux diverses versions plus ou moins interpolées par

<sup>1</sup> Les premiers résultats d'ensemble furent publiés dans *Vallesia*, t. III, Sion, 1948, pp. 9-57; des études complémentaires ou de détail, dans la même revue, t. IV, 1949, t. V, 1950, t. VI, 1951, t. VIII, 1953, t. XII, 1957, t. XV, 1960, t. XVI, 1961, t. XVIII, 1963; M. Louis Blondel en a donné un résumé dans *Echos de Saint-Maurice*, fasc. 1-2, 1951, pp. 15-32; deux autres résumés ont été publiés dans A. DONNET, *Guide artistique du Valais*, Sion, 1954, pp. 5-14, et dans *Suisse romane*, La-Pierre-Qui-Vire, 1958, pp. 97-123.

<sup>2</sup> Un premier essai, incomplet, en a été fait par Jules MICHEL, *Documents concernant la construction de l'église et des bâtiments de l'abbaye de Saint-Maurice*, dans *Mélanges d'histoire et d'archéologie* publiés par la Société helvétique de Saint-Maurice, t. II, Fribourg, 1901, pp. 167-186. Ce premier travail nous a rendu service, mais il faut à chaque instant le contrôler.

les scribes, deux des premières basiliques sont indiquées : la première, construite par saint Théodore à la fin du IV<sup>e</sup> siècle et qui existait encore dans son état primitif au moment où écrivait le premier scribe : ... *basilica... quae vastae nunc adjuncta rupi uno tantum latere adclinis jacet...*<sup>3</sup>, et la troisième, édifiée sous le règne de Sigismond, roi de Bourgogne, par Ambroise, deuxième abbé de Saint-Maurice (516-520) : ... *quae vastae tunc adjuncta rupi uno tantum latere adclinis jacebat, sed nunc, jubente praeclaro meritis Ambrosio hujus loci abbate denuo aedificata biclinis esse dinoscitur.*<sup>4</sup>

La construction d'un monastère à Agaune en 515 est attestée de façon précise par la chronique de Marius d'Avenches : [515] *Florentio et Anthemio. His consulibus monasterium Acauno a Sigimundo constructum est*<sup>5</sup>, puis par l'homélie prononcée dans la basilique par saint Avit, évêque de Vienne, le 22 septembre 515 à l'occasion de la fondation du monastère : *dicta in basilica sanctorum Acaunensium in innovatione monasterii ipsius vel passione martyrum*<sup>6</sup>, enfin, par Grégoire de Tours, mais avec une chronologie inexacte : ... *mortuo Gundobado regnum ejus Sigimundus filius obtenuit monasteriumque Acaunensim sollerti cura cum domibus basilicisque aedificavit.*<sup>7</sup> La tradition du monastère relative à cette construction est représentée surtout par une chronique écrite au IX<sup>e</sup> siècle et conservée aux archives de l'abbaye : ... *preclarus rex [Sigimundus] in honore beatorum martirum id est sancti Mauricii cum sua alma legione a fundamentis cenobium monasterii Agaunensium construxit, ibique monachos adunavit.*<sup>8</sup> Cette tradition est précisée en deux points par l'« acte de fondation », document composé à peu près à la même époque : d'abord en ce qui concerne l'emplacement des reliques des martyrs : ... *Inito concilio ad regem dixerunt [episcopi] : Visum est nobis bonum esse ut tantum quorum nobis nomina comperta sunt, id est Mauricii, Exuperii, Candidi, Victoris infra ambitum basilice quod clementia regis ad hoc opus ornare jussit sepeliantur ; reliqua vero corpora congerantur munitissimo loco atque aptissimo in uno condantur ne forte, quod absit, falsato ex eis furentur...*<sup>9</sup>, puis l'ordonnance des bâtiments conventuels : ... *unum habeant dormitorium, unum habeant refectorium, unum locum ad calefaciendum.*<sup>10</sup>

A l'époque mérovingienne et carolingienne, il n'y a guère que les mentions d'invasions ou de catastrophes qui nous renseignent parfois sur de nouvelles constructions. Ce sont d'abord, en 574, les invasions lombardes avec le séjour des armées dans le monastère et les destructions qui en résultèrent : ... *eo anno [574] iterum Langobardi*

<sup>3</sup> Edition Bruno KRUSCH, dans *Monumenta Germaniae Historica, Scriptores rerum merovingicarum* (= *MGH, Merov.*), t. III, p. 38.

<sup>4</sup> *Ibid.*, note.

<sup>5</sup> Edition Theodor MOMMSEN, dans *MGH, Auctores antiquissimi*, t. XI, 2<sup>e</sup> partie, p. 234.

<sup>6</sup> *MGH, Auct. Antiq.*, t. VI, 2<sup>e</sup> partie, p. 145.

<sup>7</sup> *MGH, Merov.*, t. I, 2<sup>e</sup> édition, p. 100. Sur cette chronologie fautive, voir Jean-Marie THEURILLAT, *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune...*, dans *Vallesia*, t. IX, Sion, 1954, pp. 43-44.

<sup>8</sup> Edition THEURILLAT, *op. cit.*, pp. 54-45.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 77. Voir, à ce sujet, Louis BLONDEL, *Le martyrium de Saint-Maurice d'Agaune*, dans *Vallesia*, t. XII, 1957, p. 289.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 79.

*in Vallem ingressi sunt et clusas obtinuerunt et in monasterium sanctorum Acaunensium diebus multis habitaverunt.*<sup>11</sup> ... *Taloardus et Nuccio duces Langobardorum per oscula in Sidonense territorio cum exercito sunt ingressi, ad monasterium sanctorum Agaunensium nimia facientes strage.*<sup>12</sup>

On a coutume d'appeler « basilique de Gontran » l'église reconstruite et agrandie à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, après le passage dévastateur des Lombards. Aucun texte ancien cependant ne permet de préciser le rôle du roi franc dans cette reconstruction : on sait seulement qu'il se montra généreux pour les moines d'Agaune : ... *accedit ut [Gunthramnus rex], misso presbitero munera fratribus qui sanctis Agaunensibus deseruiunt ex voto transmitteret, precipiens presbitero ut ad eum rediens sanctorum sibi reliquias exhiberet.*<sup>13</sup>

Diverses traditions, dont se font l'écho les auteurs de la *Gallia Christiana*<sup>14</sup>, Jean-Jodoc de Quartéry<sup>15</sup> et P. Bourban<sup>16</sup>, placent des dévastations, par les Sarrasins, à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, ainsi que la reconstruction de la basilique par Charlemagne ; d'autres destructions encore par les mêmes envahisseurs vers 900. Cependant, si la reconstruction d'une importante église à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle est bien attestée par l'archéologie<sup>17</sup>, les traditions dont nous avons parlé ne trouvent, à notre connaissance, aucune confirmation dans les textes anciens.

Par contre la dévastation du monastère et de l'église par les Sarrasins vers 940 est attestée avec précision par la *Vita Udalrici*. Ce texte signale en effet que, lors de son passage à Agaune, vers 940, saint Ulric, évêque d'Augsbourg, trouva le monastère détruit par une récente incursion des Sarrasins et occupé par un seul gardien ; les autres religieux s'étaient retirés dans les environs et les reliques avaient été mises en lieu sûr dans une caverne pratiquée dans le rocher : ... *cum illuc [ad Agaunensium locum] die sabbati perveniret, monasterium noviter a Sarracenis exustum invenit et nullum de habitatoribus ibi conspexit nisi unum aedis aedilem combustum monasterium custodientem. Cumque ille sacram noctem in Dei laudibus ibi permaneret et mane... Missam... celebrare coepisset, duodecim clerici cum multitudine populi advenientes, ministerii sui celebrationem audientes perstiterunt. Quo peracto... eosdem fratres salutavit... qui, ne delectabili desiderio privatus abiret, aperta collationis Sanctorum spelunca in scopulo exciso, plurima parte sanctorum reliquiarum donatum laetificaverunt.*<sup>18</sup>

<sup>11</sup> *Chronique de Marius d'Avenches*, éd. MGH, *Auct. Antiq.*, t. XI, 2<sup>e</sup> partie, p. 239.

<sup>12</sup> *Chronique de Frédégaire*, éd. MGH, *Merov.*, t. II, p. 111.

<sup>13</sup> Grégoire de Tours, *In gloria martyrum*, éd. MGH, *Merov.*, t. I, p. 538.

<sup>14</sup> T. XII, Paris, 1770, p. 789.

<sup>15</sup> *Nomenclatura abbatum coenobii S. Mauricii Agaunensis*, ms de l'abbé Jean-Jodoc de QUARTÉRY (1608-1669), Archives de l'abbaye de Saint-Maurice, p. 107.

<sup>16</sup> *La tour de Saint-Maurice*, dans *Nuovo bolletino di archeologia cristiana*, t. XXII, p. 146.

<sup>17</sup> Voir Louis BLONDEL, dans *Vallesia*, t. III, pp. 28-34.

<sup>18</sup> Edition *Acta Sanctorum, Julii II*, p. 113, Voir René POUPARDIN, *Le royaume de Bourgogne*, Paris, 1907, p. 92, note 1.



Les *Annales* de Flodoard notent également, pour l'année 940, qu'un groupe de voyageurs rentrant de Rome ne put traverser les Alpes *propter Sarracenos, qui vicum monasterii Sancti Mauricii occupaverant*.<sup>19</sup>

De plus Odon, abbé de Cluny, au retour d'un voyage de Rome, en 941, dut être témoin de cette destruction. Il en parle avec une amertume teintée de nostalgie dans un sermon sur l'incendie de la basilique de Saint-Martin de Tours: la basilique qui a été détruite à Agaune était si belle qu'on ne saurait plus, de son temps, trouver des ouvriers capables de la reconstruire dans son ancienne splendeur: *Quid ergo, quisquis es, Martinus non ideo gloriosus, quia domus ejus toties igni permissa est? Quod prorsus in aliis sanctorum locis frequenter novimus evenire, sicut de illa sanctae legionis Thebaeorum domo nuper accidit, quae tam eleganter constructa erat, ut nostri temporis artifices nequaquam hanc in pristinum decorem valeant reparare*.<sup>20</sup>

Il ressort de ces témoignages que la dévastation avait été presque complète. Les religieux eurent beaucoup de peine à s'en relever et c'est un cri de détresse que l'on sent dans la supplique adressée vers 940 par l'abbé Rodolphe à Louis IV d'Outremer: il lui demande d'aider, à l'exemple de ses prédécesseurs, à la reconstruction de l'église des martyrs qui ... *cum universis aedificiis ad eam pertinentibus per manus barbarorum ita in cineres redacta est ut etiam muri ex magna parte corruerint*.<sup>21</sup>

La seconde partie du X<sup>e</sup> siècle et le début du XI<sup>e</sup> siècle verront l'abbaye aliéner une très grande partie de ses biens dans le but, sans doute, de relever ses ruines: c'est plus de 70 possessions qui seront ainsi cédées.<sup>22</sup> L'aide demandée à la ronde sera aussi fréquemment récompensée par des cessions de reliques: c'est avec le XIII<sup>e</sup> siècle – et peut-être pour les mêmes raisons – l'époque la plus riche en aliénations de reliques. Grâce à ces efforts immédiats et aussi, plus tard, à l'aide de l'abbé Burcard et du roi Rodolphe III, semble-t-il, l'église sera reconstruite, en deux étapes, comme l'a montré M. Louis Blondel<sup>23</sup>: simple reconstruction et consolidation d'abord, puis changement total de plan avec construction d'une tour-porche fortifiée.

On ne sait trop par quelles calamités passeront encore les basiliques au XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles: c'est deux consécérations d'églises, en moins d'un demi-siècle, que nous révèle la bulle de Célestin III en 1196; la première eut lieu le 25 mai 1148<sup>24</sup> par le

<sup>19</sup> *MGH, Scriptores*, t. III, p. 388.

<sup>20</sup> *Sermo IV de combustione basilicae beati Martini*, éd. Migne, *P. L.*, t. 133, col. 747.

<sup>21</sup> *Gallia christiana*, t. XII, p. 793.

<sup>22</sup> Ces actes de transfert de propriétés sont transcrits dans le *Cartulaire de Saint-Maurice* datant du XIV<sup>e</sup> siècle et conservé à l'Archivio di Stato, de Turin (Bénéfices delà des Monts, paquet 10, n<sup>o</sup> 2 *ter*). Ils ont été partiellement édités dans les *Historiae Patriae Monumenta, Chartarum II*, Turin, 1853.

<sup>23</sup> *La reconstruction du chœur oriental de la basilique d'Agaune au X<sup>e</sup> siècle*, dans *Vallesia*, t. V, 1950, pp. 167-184.

<sup>24</sup> Cette date doit être préférée à celle de 1146 donnée par les anciens historiens de l'abbaye: en effet le jour du 25 mai est donné par la bulle de Célestin III citée ci-dessous, et le pape Eugène III était à Viterbe le 23 mai 1146; en 1148, par contre, il rentre de France en Italie, où il arrive en juin. La consécration de l'église des martyrs s'inscrit donc très bien dans ce retour en Italie

pape Eugène III et la seconde, quelques dizaines d'années plus tard par un archevêque de Vienne <sup>25</sup>: ... *cum Eugenius papa predecessor noster monasterium vestrum... nobis presentibus ministerio proprio dedicavit... verum quoniam eadem ecclesia vestra procedente tempore combusta fuit et propter hoc a venerabili fratre nostro Viennensi archiepiscopo dedicata...*<sup>26</sup>

Une petite chronique jointe au cartulaire de l'abbaye de Saint-Maurice, aux Archives de l'Etat à Turin, donne quelques détails sur l'une ou l'autre de ces églises : elle attribue à l'abbé Rodolphe (1153-1169) la construction d'une flèche de pierre sur la tour: *Rodulfus... pignaculum turris que supereminet Agaunensi ecclesie lapidibus fieri fecit.*<sup>27</sup> Il semble impossible qu'il s'agisse de la flèche actuelle, avec ses clochetons angulaires, que M. Louis Blondel pense être du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle <sup>28</sup>: peut-être la tour reçut-elle une première couverture romane antérieure à celle que nous connaissons, et qui a un aspect plus tardif.

La même chronique attribue aussi à l'abbé Burcard (1170-1178) la pose d'une grille au milieu du chœur: *Borcardus... januas ferreas in medio choro fieri fecit.*<sup>29</sup>

Des collectes organisées en 1236 et 1260 révèlent de nouvelles reconstructions au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle: la bulle de Grégoire IX, recommandant les quêtes aux fidèles des diocèses de Lausanne, Genève et Sion, en décembre 1236, précise que la reconstruction de l'église est en cours et que les religieux n'ont pas les ressources pour la mener à chef: ... *cum Abbas et Conventus Sancti Mauricii de Chablasio sua nobis petitione monstrarint eorum ecclesiam nimia vetustate consumptam de novo rehedificare inceperint nec ad... consumationem operis sibi proprie suppetant facultates...*<sup>30</sup>

Grâce à la générosité d'Amédée IV de Savoie, l'église sera terminée, à l'exception du clocher: c'est Pierre de Savoie, son frère et successeur, qui promet de prendre à sa charge la construction de la flèche, ainsi qu'il ressort d'un acte de donation de 1250: ... *nos itaque [abbas et conventus Sancti Mauricii] memores beneficiorum et restorationis nostrae ecclesiae factae per illustrissimum dominum Amedeum fratrem tuum eundem annulum gratanter tuae Excellentiae donamus ea exceptione et lege ut... campanile nobis promissum ad plenum aedificetur.*<sup>31</sup>

par la vallée du Rhône et les cols. Voir à ce sujet JAFFE-WATTENBACH, n° 8849 et suiv. et H. GLEBER, *Papst Eugen III*, pp. 22-23, 51 et suiv.

<sup>25</sup> Cette deuxième consécration est à placer entre les années 1178, date de la confirmation des privilèges par Alexandre III et 1196, date de la bulle de Célestin III qui mentionne cette consécration postérieure à celle d'Eugène III.

<sup>26</sup> Original aux Archives de l'abbaye de Saint-Maurice, tir. 2, paq. 1, n° 11. Edition Edouard AUBERT, *Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune*, Paris, 1872, p. 223.

<sup>27</sup> *Cartulaire de Saint-Maurice*, f° 31 r.

<sup>28</sup> Louis BLONDEL, *Les anciennes basiliques...* dans *Vallesia*, t. III, p. 38; voir ci-dessous, note 31.

<sup>29</sup> *Cartulaire de Saint-Maurice*, f° 31 r.

<sup>30</sup> Original aux Archives de l'abbaye, tir. 2, paq. 1, n° 13.

<sup>31</sup> Edition GUICHENON, *Histoire généalogique de la Royale Maison de Savoie*, nouvelle édition, t. IV, Turin, 1778, p. 73.

D'autres destructions provenant de chutes de pierres engagent les chanoines à envisager une reconstruction totale de l'église dans un endroit moins inhospitalier. Sur leurs instances, le pape Alexandre IV recommandera l'œuvre aux fidèles des provinces ecclésiastiques de Besançon et Tarentaise en 1260: ... *ecclesiam ejusdem monasterii [Sancti Mauricii] prope quamdam rupem in loco ruinoso constructam ex qua ruentibus sepe lapidibus ecclesia ipsa destruitur et fratribus ibidem degentibus varia pericula obvenerunt et in posterum obveneri timent, in loco alio edificare intendunt opere sumptuoso et ad hoc fidelium subsidiis indigeant adjuvari...*<sup>32</sup>

Mais, malgré l'appui pontifical, les ressources manqueront, l'église sera simplement réparée et son déplacement encore ajourné.

L'incendie succède aux chutes de pierres: en 1344 ou 1345 l'abbaye et la ville de Saint-Maurice sont en partie détruites. Un régime d'économies, inauguré à l'abbaye le 25 mars 1345<sup>33</sup>, devait procurer les premières ressources pour la restauration, mais il fallut vraisemblablement attendre les marques de bienveillance de l'empereur Charles IV<sup>34</sup> pour entreprendre les gros travaux nécessités par les destructions: la convention de 1365 avec le maître maçon Jean de Rens<sup>35</sup>, pour l'ouverture du chantier, suit en effet de très près le passage à Saint-Maurice de Charles IV, en cette même année.

*L'an de grace mil trois cenz sixante et cinq, le II jour de septembre au traitie de nous Pierre du Pont et Guillaume Wichart et en nostre presence pour faire et acomplir la reparation de l'eglise du monestieir de saint Mauris ont este faitz patz et convenances entre reverent pere monsieur Jehan par la grace de Dieu abbe et les freres de la dite religion d'une part et maistre Jehan de Rens manczon et maistre de tallierie d'autre par la maniere qui s'ensieut:*

*Premierement le maistre doit a sa mission derrochieir les pilers et tout le mur qui est sus cez pilers dis la chapele monsieur Benoit jusques au grant arc qui est entre le cour et le grant auter, et le derrochera par manere que domage n'en viegne.*

*Item au dit lieu ferra le dit maistre sept pilers rionz de pierre de marbre dont chascune pierre sera d'une piesce si large qu'elle tiendra tout le riont du pilier. Et sera*

<sup>32</sup> Original aux Archives de l'abbaye, tir. 2, pag. 1, n° 15.

<sup>33</sup> Les mesures prises alors par le chapitre de l'abbaye prévoient la mise en commun de tous les revenus de l'abbaye, l'entretien des chanoines étant assuré entièrement par l'abbé: les bénéfices de cette opération devaient être consacrés au relèvement des ruines causées par l'incendie. Une copie du XVII<sup>e</sup> siècle nous a conservé ce statut capitulaire (Archives de l'abbaye, tir. 68, pag. 1, n° 3).

<sup>34</sup> Sur cette visite de l'empereur Charles IV au monastère et à l'église Saint-Sigismond de Saint-Maurice, voir Sigismond [BERODY], *Histoire du glorieux saint Sigismond...*, Sion, 1666, p. 294.

<sup>35</sup> C'est bien ainsi qu'il faut lire le nom du maître maçon et non « Devens » ou « de Vens », comme l'a transcrit Jules MICHEL, dans son étude *Le traité de 1365 pour la réparation de l'église de l'abbaye de Saint-Maurice*, Fribourg, 1896, pp. 35-36. Sur cette étude, voir également les corrections de M. Louis BLONDEL, dans *Vallesia*, t. III, p. 38 et t. VI, pp. 11-16. La transcription de Jules Michel présentant encore de nombreuses inexactitudes, nous avons cru bon de reprendre entièrement sur l'original l'édition de ce texte intéressant.

chascon piler gros de trois piez a main et de unze piez d'aut enclos les bases et les chapisteaux. Et seront les bases chascoune d'une piesce de marbre et passeront tout l'environ du piler dimie pie a une torche ronde environ, et les chapisteaux respondanz a les basses. Et ovrera toutz les ditz pilers a la maniere d'un piler qui est dessoutz le letrin lequel li a este moustrez qui est pri [...] grenez. Et serchera les fondemanz pour le dit pilers, et s'il n'estoient bons il les emendera si comme besoign sera.

Item fera le dit maistre surs les ditz pilers sept ars doubles de tous, gros chascun de deux piez a main, et seront les premiers ars de tous entiers, et sur les ditz ars ferra le mur jusques au teit gros de deux piez a main et tant de lonc comme besoign serra.

Item ferra le dit maistre au travers de l'eglise la ou l'en li ordenera deux ars de tous doubles rionz et bon someirs de pierre pour les soutenir, et tiendra de l'un mur a l'autre a la manere de l'autre grant qui est. Et a l'endroit des ditz ars de chascoune partie autres petit ars, c'est assavoir quatre et un autre jusques a la roche. Et au dessus cez ars ferra les murs jusques au teit si comme dessus est dit.

Item le dit maistre pourverra et traيرا les pierres tant de tous comme de marbre et autanz que necessaires seront pour les ditz ovrages et mettra en lieu ou les chers puissent aler. Et les pontz et les cyndres qui besoign feiront ensamble touz les ovrages et les chouses dessus dictes doit faire le maistre bien et savament et a regart de bons ovrers a ses propres missions et despens, excepte tant seulement ce que monsieur l'abbe li doit ministrer si comme il est dessoutz escript. Et a ces chouses ovrera contenuelment soit cinquens a tout le moins.

Item monsieur l'abbe a sa mission et ses despens doit ministrer chaux et arene et fuste, et doit faire charreir la dite chaux et arene et fuste et les tous et pierres grosses et menues, et sognieir fuste pour cyndres et pontz et corde pour tirieir la matiere sus les pontz, et tout le charrey faire jusques dedanz le cimistiere a joste touteffois que se le maistre pourvoit par manere que l'en puisse mener chers dedanz l'eglise, l'en li dege charreieir dedanz l'eglise les grosses pierres de taille.

Et pour ces chouses ensi faire, monsieur l'abbe donra au maistre quatre cent florins d'or, dont l'en li ferra de presant aucon prest pour sa pourveance et du quel prest sera plage monsieur Pierre du Pont. Et le demorant l'en li paiera de mois en mois ou de semaine en semaine par la manere et ensi comme monsieur l'abbe et le maistre ordeneront et conviendront ensamble.<sup>36</sup>

Les travaux entrepris alors n'auraient dû être qu'une réparation temporaire et, par testament, Amédée VI faisait, en 1383, un don important à l'abbaye de Saint-Maurice, en enjoignant aux religieux de reconstruire leur église entièrement à neuf: ... conventui et canonicis Sancti Mauricii Agaunensis... quingentos florenos veteres semel dat et legat. Item ipse testator... vult, disponit et ordinat quod ecclesia sancti

<sup>36</sup> Original aux Archives de l'abbaye, tir. 69, paq. 5.

*Mauricii praedicti fabricetur et aedificetur integer de novo de et super bonis, rebus et haereditatibus ejusdem quae supponit et afficit ad perfectionem ipsorum.*<sup>37</sup>

Mais ni les libéralités impératives d'Amédée VI, ni celles de Félix V au siècle suivant, ne parvinrent à décider les religieux à transférer leur église dans un endroit moins exposé. Les dons servirent à l'ornementation, aux restaurations courantes et à la construction, vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, de la chapelle dite « de Félix V », avec sa voûte gothique aux clés armoriées encore visible dans le corridor de l'abbaye actuelle.

Il fallut le tremblement de terre de 1584, les chutes de pierres de 1595 et surtout l'important éboulement du 3 janvier 1611 – qui mit en danger la vie des religieux – pour décider l'abbé de Grilly à abandonner le traditionnel lieu saint. La nouvelle église sera construite sur son emplacement actuel, perpendiculairement au rocher, entre 1614 et 1627.

#### LES AUTRES SANCTUAIRES

Si l'on en croit Grégoire de Tours, saint Sigismond a fait construire à Agaune non seulement le monastère et la basilique des martyrs, mais aussi d'autres sanctuaires: ... *mortuo Gundobado regnum ejus Sigimundus filius obtenuit monasteriumque Acaunensim sollerti cura cum domibus basilicisque aedificavit.*<sup>38</sup>

De fait plusieurs églises ou chapelles découvertes à Saint-Maurice remontent à une époque très ancienne: c'est le cas de la chapelle de Saint-Jean l'Évangéliste, qui reçut la sépulture de saint Sigismond et prit ensuite le titre de Saint-Jean et Saint-Sigismond, avant de devenir l'église paroissiale de Saint-Sigismond: *Tunc cum magna admiratione sancta corpora [sancti Sigismundi et filiorum ejus] de puteo abstracta, cum psallentium choris Augauni monasterio in ecclesia quae est in honore beatissimi Johannis apostoli et euangelistae, dignissimae sepulturae tradiderunt.*<sup>39</sup>

C'est le cas également du premier ermitage construit dans le rocher surplombant l'abbaye et qui fut illustré par le séjour d'un ermite célèbre, futur abbé de Remiremont: saint Amé. Du *parvum antrum*<sup>40</sup>, construit au début du VII<sup>e</sup> siècle, au sanctuaire édifié probablement deux siècles plus tard – et récemment mis au jour<sup>41</sup> – et

<sup>37</sup> Edition GUICHENON, *Histoire généalogique...*, t. IV, p. 218. L'année précédente, le 12 décembre 1382 (et non 1383, comme l'indique Eugén GRUBER, *Die Stiftungsheiligen der Diözese Sitten im Mittelalter*, Fribourg, 1932, p. 116), un autre membre de la famille de Savoie, Edouard, évêque de Sion, fondait et consacrait, en faveur des défunts de sa famille, la chapelle Sainte-Catherine sise *in angulo claustris picti et loco dicto « veteri capitulo »*. Une copie de cet acte, dont l'original a disparu, se trouve aux Archives de l'abbaye: Louis CHARLETY, *Liber II actorum monasterii Agaunensis*, pp. 445-448.

<sup>38</sup> MGH, *Merov.*, t. I, 2<sup>e</sup> édition, p. 100. Voir ci-dessus, note 7.

<sup>39</sup> *Passio sancti Sigismundi regis*, édition MGH, *Merov.*, t. II, pp. 338-339. Voir M. BESSON, *Monasterium Acaunense*, Fribourg, 1913, pp. 132-134.

<sup>40</sup> *Vita Amati*, édition MGH, *Merov.*, t. IV, p. 216.

<sup>41</sup> Louis BLONDEL, *La chapelle Notre-Dame du Scex à Saint-Maurice*, dans *Vallesia*, t. XV, 1960, pp. 145-153.



à la chapelle de Notre-Dame-du-Scex, dont les premières mentions remontent à 1316, les textes ne nous ont laissé aucune mention précise.

Une troisième fut construite sous le bourg à l'époque mérovingienne<sup>42</sup>, mais nous n'en trouvons les premières mentions parmi les propriétés de l'abbaye qu'en 1178.<sup>43</sup> A la fin du XIII<sup>e</sup> siècle Raymond de Monte Vitulo, riche lombard devenu bourgeois de Saint-Maurice, fit reconstruire à l'intérieur du bourg ce sanctuaire « qui était en partie détruit et dont les murs encore debout menaçaient ruine ».<sup>44</sup>

Hors les murs du bourg également, l'hôpital ou hospice Saint-Jacques est connu dès 984 comme propriété de l'abbaye: en cette année, en effet, l'abbé de Saint-Maurice dispose d'une propriété de l'hôpital, à Nendaz, en faveur d'Erembert.<sup>45</sup> Devenu fief de la Maison de Savoie, probablement au XI<sup>e</sup> siècle, il est rendu à l'abbaye en 1217<sup>46</sup> et sera la *domus pauperum*, avec chapelle attenante, durant tout le moyen âge.

Les malades, enfin, eurent aussi leur chapelle, construite par l'abbé Borcard entre 1170 et 1178: le Cartulaire de Turin mentionne en effet sous son abbatiat: ... *capellam in medio prato ad opus infirmorum construxit*.<sup>47</sup>

Il pourrait s'agir de la chapelle Saint-Laurent, connue dès 1178 par les bulles pontificales<sup>48</sup> et construite dans la campagne, ou encore de la léproserie, mais plus probablement de la chapelle Saint-Maurice de Vérollez: celle-ci était en effet appelée par les habitants de la région *sacellum infirmorum* ou *sacellum salutis infirmorum*, ainsi qu'en témoigne, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, l'abbé Jean-Jodoc de Quartéry.<sup>49</sup> Reconstruite à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, cette dernière fut consacrée, en 1290, par l'évêque de Verceil Aymon de Chantal.<sup>50</sup>

#### LES BATIMENTS CONVENTUELS

Des bâtiments conventuels, les textes ne parlent que très rarement et, le plus souvent, ils sont simplement cités.

<sup>42</sup> M. Louis BLONDEL en a donné la description archéologique dans *Vallesia*, t. VIII, 1953, pp. 5-18.

<sup>43</sup> Bulle originale d'Alexandre III aux Archives de l'abbaye, tir. 2, paq. 1, n° 9; éditée par Ed. AUBERT, *Trésor de Saint-Maurice*, p. 220.

<sup>44</sup> Cité dans un acte de l'abbé Jacques d'Ayent daté du 1<sup>er</sup> juillet 1299: Archives de l'abbaye, tir. 63, paq. 1, n° 1.

<sup>45</sup> Original aux Archives de l'abbaye, tir. 7, paq. 1, n° 1.

<sup>46</sup> Copie faite par Gaspard Bérody en 1637 dans le cartulaire *Hôpital Saint-Jacques*, aux Archives de l'abbaye, ms. 7, f° 38.

<sup>47</sup> *Cartulaire de Saint-Maurice*, f° 31 r.

<sup>48</sup> Voir ci-dessus, note 43.

<sup>49</sup> *Vita SS. Mauritii et sociorum martyrum*, ms de l'abbé Jean-Jodoc DE QUARTÉRY (1608-1669), Archives de l'abbaye, p. 305.

<sup>50</sup> Acte original de consécration, daté du 8 septembre 1290, aux Archives de l'abbaye, tir. 63, paq. 4, n° 1.



Outre la précision de l'« acte de fondation » citée plus haut<sup>51</sup>, mentionnant à l'origine un seul dortoir, un seul réfectoire et une seule salle chauffée, on trouvera, au hasard des chartes, mention d'un *claustrum*, précisé parfois en *claustrum inferius*, *claustrum pictum* ou *claustrum superius* ; ce dernier fut construit par l'abbé Guillaume, entre 1183 et 1197.<sup>52</sup> On cite aussi un *capitulum* ou salle capitulaire, un *pallatorium*, un *dormitorium* et un *refectorium*, dont l'entrée fut ornée d'un lavabo en étain par le même abbé.<sup>52</sup>

Dans les environs immédiats de l'abbaye, les notaires instrumentaient *subtus campanarium*, *in paraviso*, *sub ulmo abacie*, *super gradus juxta viverium*, *in viridario* ou *in cymisterio*.<sup>53</sup> L'une des rares précisions que nous connaissions se trouve dans un statut capitulaire de 1289 : il fixe les éléments essentiels du mobilier devant se trouver dans une infirmerie conventuelle : ... *ut infirmarius munit domum infirmarie de utensilibus necessariis fratribus egrotantibus... teneatur domum infirmitarii manutenere et regere copertam et munitam stratis sive conchiis mundis et decentibus, duobus mantilibus, duabus cuallis osaliis, ciphis decentibus, scutellis, salsariis, incisoriiis, patella frissoria, calderia una, poto uno, calefactorio uno, duabus cacciis ad bulliendam salsam et gurellum sive amigdalatam...*<sup>54</sup>

#### LES RELIQUAIRES ET OBJETS D'ART

Les mentions d'objets d'art dans les textes du moyen âge méritent d'être conservées avec précaution, car elles sont rares et, le plus souvent, imprécises. Aussi les tractations de l'abbaye de Saint-Maurice avec la Maison de Savoie à propos d'une « table d'or » sont-elles particulièrement intéressantes.

Pour payer les frais de sa croisade en Terre Sainte, Amédée III avait obtenu de l'abbaye qu'elle lui remette une « table d'or » pesant 66 marcs d'or, vraisemblablement un *antependium* analogue à celui de Bâle actuellement au Musée de Cluny ; Amédée III laissait en gage toutes ses redevances en Chablais et Entremont. Amédée III étant mort à son retour de croisade, son fils Humbert se trouva dans l'incapacité de rendre l'équivalent de la table disparue. C'est alors, en 1150, que sous le patronage de son tuteur Amédée, évêque de Lausanne, un accord fut ménagé avec l'abbaye de Saint-Maurice : Humbert récupérait les biens mis en gage et remettait

<sup>51</sup> Ci-dessus, note 10.

<sup>52</sup> *Cartulaire de Saint-Maurice*, Turin, f° 35 r.

<sup>53</sup> Ces mentions sont relativement fréquentes dans les chartes, surtout dès la seconde partie du XIII<sup>e</sup> siècle : la liste des références en serait fastidieuse et inutile.

<sup>54</sup> *Statutum infirmorum de Sancto Mauricio Agaunensi* dans le *Minutarium majus*, f° 225 v, ms du XIII<sup>e</sup> siècle aux Archives de l'abbaye. A part le mot *gurellum*, qui a résisté à nos investigations, tous les termes utilisés dans ce statut se trouvent dans le *Dictionnaire* de du CANGE avec des graphies diverses ; nous jugeons donc inutile d'en donner la traduction.

à l'abbaye cent marcs d'argent et deux marcs d'or *ad ornamentum et tabulas faciendas*.<sup>55</sup>

Ces cent marcs d'argent et deux marcs d'or ont certainement servi à confectionner les retables en argent repoussé, qui seront transformés au siècle suivant pour devenir les châsses « de saint Maurice » et « de saint Sigismond » : le style de ces deux châsses concorde d'ailleurs parfaitement avec le *terminus a quo* fourni par ces documents. Il est d'autre part très vraisemblable que cette transformation de la « table d'or » en retables d'argent se fit dans un atelier tout proche de Saint-Maurice, sinon à l'abbaye même.<sup>56</sup>

L'inscription de la châsse de l'abbé Nantelme, créée en 1225, pour recevoir les ossements retirés de la crypte, de même que la lettre de saint Louis accompagnant la donation d'un reliquaire de la sainte Epine, en 1262, sont trop connues pour que nous nous y arrêtions.<sup>57</sup>

Signalons, enfin, un élément de datation de la crosse gothique conservée au trésor de l'abbaye ; il est fourni par un accord passé entre l'abbé de Saint-Maurice et le comte de Challant. Le 19 juillet 1429, l'abbé Guillaume Villieni parvint, après de longues démarches, à obtenir du comte de Challant les arriérés dus pour le château de Graine, en vallée d'Aoste : les deux cents florins d'or reçus ainsi – de façon inespérée, semble-t-il – furent affectés à l'achat d'une crosse, qui est sans doute celle conservée au trésor, et qui est l'œuvre d'un orfèvre de Besançon : ... *mediantibus ducentis florenis auri... convertendis et implicandis ad faciendam unam crotiam seu unum baculum pastoralem pro domino abbate*.<sup>58</sup>

Tels sont les principaux textes qui nous ont paru de nature à guider les chercheurs vers une plus précise appréciation du passé archéologique de Saint-Maurice. Nous avons le secret espoir qu'ils seront une invitation à poursuivre des recherches qui, grâce à M. L. Blondel, ont déjà apporté de bien grandes joies.

<sup>55</sup> Cet accord a fait l'objet de deux actes datés du même jour de l'année 1150, l'un d'Humbert III, scellé d'un sceau plaqué, l'autre d'Amédée, évêque de Lausanne, scellé d'un sceau pendant. Ils sont conservés en original aux Archives de l'abbaye, tir. 8, paq. 1, n° 1 (Humbert) et n° 2 (Amédée) : le texte cité est tiré de l'acte de l'évêque de Lausanne, qui précise que la table d'or était ornée de pierres précieuses ; l'acte d'Humbert III porte la variante *ad tabulas reficiendas*. – Edition GUICHENON, *Histoire généalogique...*, t. IV, pp. 39-40.

<sup>56</sup> Voir *Suisse romane*, La-Pierre-Qui-Vire, 1958, p. 125.

<sup>57</sup> Parmi les nombreuses éditions de ces documents, citons Ed. AUBERT, *Trésor de Saint-Maurice*, pp. 136 et 228.

<sup>58</sup> Archives de l'abbaye, tir. 52, paq. 1, n° 9.

